



Licence Sciences de l'éducation

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sciences de l'éducation. 2010, Université Lumière - Lyon 2. hceres-02037338

HAL Id: hceres-02037338

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037338>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes

Licences– Vague A

ACADÉMIE : LYON

Établissement : Université Lyon 2 - Lumière

Demande n° S3110055885

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Sciences de l'éducation

Présentation de la mention

La licence mention Sciences de l'éducation est délivrée au terme d'une année d'étude (L3) aux étudiants déjà en possession d'une L1 + L2, ou équivalent, dans la discipline de leur choix. Les secteurs d'activité concernés sont le champ de l'éducation scolaire (professeur des écoles et CPE), des politiques éducatives dans les collectivités territoriales (animation de centre éducatif, accompagnement et intégration scolaires, médiation éducative et culturelle), le champ de l'entreprise ou des organismes de formation dans le domaine du travail social, de la santé, du handicap, de l'accompagnement et, également, le secteur de la recherche en éducation et en formation.

Dans l'offre de formation de l'Université Lyon 2-Lumière, un dispositif de mineure associée en L1 et L2 permet aux étudiants en Sciences humaines et sociales désirant acquérir les éléments d'une pré-orientation professionnelle et scientifique dans les domaines de l'éducation et de la formation d'associer un parcours en sciences de l'éducation à leur majeure disciplinaire. En outre, un parcours L2 en Sciences de l'éducation, Enseignement culture et langages, est ouvert aux étudiants d'autres composantes qui feraient le choix des métiers de l'éducation dès la fin du L1.

Avis condensé

● Avis global :

Les particularités de l'organisation de cette licence (fondamentalement sur une année : L3) la rendent difficilement comparable à d'autres licences puisque des indicateurs comme la réussite sur trois ans ne peuvent pas être calculés. Même l'évolution de l'effectif à la sortie de L3 est difficile à interpréter. En effet, le taux réduit (moins du quart) des étudiants admis en L3 qui poursuivent les études en M1 et, parmi ces derniers, le taux réduit (moins du tiers) qui réussissent leur M1 l'année suivante, pourraient partiellement être dus à des interférences avec le - et des choix stratégiques de préparation au - concours de professeur des écoles. Le dossier manque de précisions statistiques sur ces points. On ne sait pas non plus si les formations antérieures (diverses) des étudiants arrivant en L3 influent sur leur réussite en L3 et, ultérieurement, en M1 ou aux concours de recrutement de l'Education Nationale.

Cette licence « ancienne », puisque créée dans les années 1970, est également proposée à distance depuis 1998 et bénéficie, de ce fait, d'un rayonnement national. Son public potentiel initial, principalement des professionnels de l'enseignement et de la formation, s'est élargi considérablement avec le recrutement des professeurs des écoles à bac+3, puis maintenant à bac+5. En outre, le développement du secteur de la formation et du travail social est pris en compte par des choix de parcours adaptés à ce secteur de débouchés.

● Points forts :

- Licence proposée à distance.
- Adaptation aux nouveaux secteurs de débouchés.
- Utilisation des TICE.



- Points faibles :
 - Suivi des sortants, diplômés ou non, encore insuffisant : notamment, et dans la mesure où les métiers de l'éducation restent le débouché principal, il manque les résultats des sortants diplômés aux concours (Professeur des Ecoles, CPE).
 - Manque de précisions sur les effectifs (part de la formation à distance ?) et sur l'équipe pédagogique (section CNU, responsabilités).
 - Evaluation de la formation insuffisante.
 - Tutorat d'accompagnement présentement « réservé » aux étudiants étrangers.
 - Diversité des formations antérieures à L3.

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : B

- Recommandations pour l'établissement :

Les formations antérieures (diverses) et les particularités de la formation (fondamentalement sur une année) exigeraient des statistiques précises sur les entrants (quel bac, L1, L2, BTS,... ont-ils suivi ?), sur les sortants non diplômés et, surtout, sur les sortants diplômés : notamment quel est le taux de réussite de ces derniers un an après, voire à plus long terme, aux concours de l'Education Nationale (Professorat des écoles, CPE). Une mise en relation des statistiques à l'entrée et à la sortie sera alors possible.

Avis détaillé

- 1 ● Pilotage de la licence :

Une responsable de la licence ; trois responsables de parcours en L3, mais pas d'information pour le L2 (on peut supposer que c'est le responsable du parcours L3 Enseignement, culture et langage qui assure cette responsabilité) ou la mineure.

Le suivi des étudiants est globalement insuffisant, même si un dispositif spécifique d'aide aux étudiants étrangers a été mis en place.

- 2 ● Projet pédagogique :

La formation en Sciences de l'éducation a pour objectifs de développer un grand nombre de compétences transversales. La réorganisation de la licence en parcours est destinée à adapter la formation aux possibles débouchés. Les procédures d'évaluation de la formation restent cependant insuffisantes.

- 3 ● Dispositifs d'aide à la réussite :

Une attention particulière semble portée aux étudiants étrangers.

La concentration de la formation sur la L3 rend certainement plus difficile la mise en place de tels dispositifs d'aide à la réussite, mais la connaissance des parcours (complets, y compris des résultats ultérieurs, notamment aux concours) des étudiants pourrait contribuer à la détermination de groupes de besoin spécifiques.

- 4 ● Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

Le stage professionnel optionnel (obligatoire pour le parcours Travail et formation), programmé en lien avec le parcours, devrait favoriser l'insertion professionnelle. On note une bonne ouverture sur les masters.